

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ALZON DU 23 DECEMBRE 2024

Présents : Elodie BRUN, Sabine GRZYB, Marie Hélène VIVENS, Gérard ABRIC, Yannick BOURRIE, Alain BOUTONNET, Jacques BOUTONNET, Roger LAURENS, Sylvain TARDIF.

Excusés : Odile COLOMB procuration à Marie Hélène VIVENS, Dominique CAUVAS.

Secrétaire de séance : Elodie BRUN

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h30. Il démarre d'ordre du jour.

1. VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le maire indique qu'il convient de valider et signer le procès-verbal de la séance précédente. Le PV de séance du 9 décembre 2024 est validé à l'unanimité.

2. PRIX DE L'EAU – ANNEE 2025

Le maire propose aux membres du conseil municipal d'augmenter les tarifs 2025, à savoir :

Pour l'abonnement annuel :

- 140 €

Pour la consommation :

- 2.60 € m³

La régularisation du montant de l'abonnement du 1^{er} semestre 2025 sera appliquée sur la facturation de juillet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité avec 11 VOIX POUR.

VALIDE pour l'année 2025 les tarifs présentés ci-dessus,

11. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses.

La réunion est clôturée à 19h45.

LES MEMBRES DU CONSEIL

LE MAIRE, Roger LAURENS

Alain BOUTONNET
1^{er} adjoint

Gérard ABRIC
3^{ème} adjoint

Yannick BOURRIE
Conseiller municipal

Dominique CAUVAS
Conseiller municipal

Sabine GRZYB
Conseillère municipale

Marie Hélène VIVENS
Conseillère municipale

Secrétaire de séance :

Jacques BOUTONNET
2^{ème} Adjoint

Elodie BRUN
Conseillère municipale

Odile COLOMB
Conseillère municipale

Sylvain TARDIF
Conseiller Municipal